



## **CONSENSUS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR** **LE RÉAMÉNAGEMENT DE BENNY FARM**

**Montréal, Québec le 8 octobre 2002** – En juillet dernier, la Société immobilière du Canada (SIC) a lancé un processus participatif en vue d'arriver à un consensus sur des objectifs communs pour le réaménagement du site Benny Farm. Suite à des consultations préliminaires auprès de divers représentants de la collectivité, la SIC a formé un Groupe de travail composé de douze personnes présentant des points de vue variés sur les usages prévus et le réaménagement du site.

Le Groupe de travail s'est réuni pendant quatre jours, entre le lundi 30 septembre et le dimanche 6 octobre, accomplissant ainsi la première partie de son mandat, soit l'établissement d'objectifs communs pour l'avenir du site. Des consultants et des experts ont appuyé les réflexions du Groupe de travail, surtout en ce qui a trait aux besoins en habitation, aux services de quartier et aux enjeux liés à la rénovation des immeubles existants.

Le Groupe de travail a confirmé la vocation résidentielle prédominante pour Benny Farm, en dédiant au moins 75% du site à l'habitation et en ciblant les populations à revenus modestes à moyens.

Le Groupe de travail a aussi conclu qu'il est nécessaire de réserver 25% du terrain de Benny Farm pour des services destinés aux résidents et à la communauté du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le groupe de travail s'est entendu sur la relocalisation du CLSC NDG/Montréal-Ouest dans la partie réservée aux services, en plus de réserver le reste de cette portion du terrain dédiée aux services pour une période d'un an pendant que la Ville de Montréal procède à l'évaluation des besoins en matière de centre communautaire, de garderie ou de centre récréatif sur les lieux.

Le Groupe de travail s'est entendu sur une mixité d'habitation qui reflète la diversité du quartier Notre-Dame-de-Grâce, tout en répondant aux besoins particuliers présents au sein de la communauté, comme les besoins des aînés, des jeunes familles et des familles monoparentales. De plus, afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite, le Groupe de travail s'est également entendu pour créer une portion significative d'unités d'habitation accessibles (30%), adaptables (10-15%) et adaptées (10-15%).

Le Groupe de travail a défini les modes de tenure des habitations, soit deux tiers en locatif et un tiers pour l'habitation privée. En ce qui a trait à l'habitation locative, on a donné la priorité à l'accessibilité financière : 27% des unités seront abordables pour les personnes à revenus moyens et 40% des unités seront subventionnées. Les unités subventionnées incluront notamment les coopératives, qui favorisent une plus grande diversité sociale. Le Groupe de travail a convenu qu'un nombre approximatif de 500 unités serait approprié sur la portion résidentielle du site à aménager.



« Nous sommes très heureux d’avoir obtenu un consensus avec le groupe d’intervenants. Nous sommes cependant très conscients des défis qui restent » a déclaré Jim Lynes, vice-président, immeubles, de la région de l’Est de la SIC. « Nous sommes extrêmement reconnaissants envers les membres du Groupe de travail et envers les autres participants de leur contribution dans cette démarche. »

Le Groupe de travail a également étudié les avantages et les désavantages de la rénovation des immeubles existants, pour dégager des critères d’évaluation des plans de réaménagement. Les critères d’évaluation sont liés à la faisabilité (coût et rentabilité, échéancier de réalisation et durabilité à long terme), à la possibilité de répondre aux besoins identifiés (types variés d’habitation) à la valeur symbolique des lieux et aux paramètres découlant des principes directeurs adoptés par le groupe de travail.

À la fin de la seconde étape du processus participatif, soit le 28 octobre, quatre cabinets d’architectes et de design urbain présenteront des concepts préliminaires au Groupe de travail. Les concepts seront ensuite présentés au public en soirée, le mercredi 30 octobre. Les résidents et les groupes intéressés seront invités à participer à un dialogue ouvert, de façon à apporter des suggestions constructives. Après ce dialogue public, le Groupe de travail se réunira de nouveau pour présenter à la Société immobilière du Canada ses recommandations au sujet de l’élaboration d’un plan d’aménagement final, qui sera soumis pour approbation à la Ville de Montréal.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le processus et sur les principes directeurs, de même que la liste des membres du Groupe de travail, visitez [www.bennyfarm.org](http://www.bennyfarm.org).

La Société immobilière du Canada est une société d’État établie en 1995 pour valoriser des biens immobiliers dont le gouvernement du Canada n’a plus besoin. Autofinancée, elle met en oeuvre des solutions immobilières innovatrices pour rehausser la qualité de la vie dans les collectivités où elle exerce ses activités.

– 30 –

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

Jacques Bénard, directeur  
Centre d’intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ)  
(514) 973-9045  
[jbenard@cirq.qc.ca](mailto:jbenard@cirq.qc.ca)  
Facilitateur pour le groupe de travail sur le réaménagement de Benny Farm

Gordon K. McIvor  
Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales  
1-888-252-5263  
[gmcivor@clc.ca](mailto:gmcivor@clc.ca)